

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du
jour

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À
EXÉCUTER DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE
PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE
LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999—
BURKINA FASO 6130.00

Soutien à l'éducation de base: alphabétisation

Nombre de bénéficiaires	116 980 apprenants par an
Durée du projet	Cinq ans

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	8 799 339
Coût total pour le gouvernement	341 745
Contribution extérieure (contribution des bailleurs de fonds du programme conjoint des institutions du système des Nations Unies et du CRS)	11 133 579

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/99/8-C/8
1er septembre 1999
ORIGINAL: FRANÇAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Chef, OSA/3: O. Sarroca tel.: 066513-2505

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le programme de pays pour le Burkina Faso a été approuvé par le Conseil d'administration du PAM le 21 janvier 1999 à sa première session ordinaire de l'année (document WFP/EB.1/99/6/1).
2. L'activité fondamentale 2 "Soutien à l'éducation de base: alphabétisation" incluse dans ce programme de pays sera exécutée sur cinq ans (2000-2004). Elle est l'une des composantes du programme conjoint des Nations Unies de soutien à l'éducation de base au Burkina Faso (2000-2004), auquel participent le FNUAP, le PNUD, l'UNESCO, le Catholic Relief Service (CRS) et le PAM. Son exécution sera centrée sur le plan géographique dans les 25 provinces très pauvres et exposées à l'insécurité alimentaire des régions sahéliennes, du plateau central et du sud-est.
3. Le taux d'alphabétisation du pays est très faible. Il est estimé à 26 pour cent en 1998 avec des inégalités importantes entre les villes (60 pour cent) et les campagnes (15 pour cent) ainsi qu'entre les hommes (30 pour cent) et les femmes (15 pour cent). On estime aujourd'hui qu'environ trois personnes sur quatre sont encore analphabètes, soit 74 pour cent de la population du pays, estimée en 1997 à 10 332 798 habitants, et dont près de la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 82 dollars (ou 4 500 francs CFA environ). Les taux d'alphabétisation dans les 25 provinces ciblées par cette activité restent largement en dessous de la moyenne nationale (26 pour cent). Ils sont de 14 pour cent dans le sud-est, de 13 pour cent sur le plateau central et de six pour cent seulement dans les zones sahéliennes du nord.
4. Conformément à la décision 1999/EB. A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur l'objectif 2 (permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation).
5. L'objectif à long terme de cette activité est d'appuyer la mise en œuvre des orientations politiques du gouvernement visant entre autres à:
 - a) accroître l'accès à l'éducation de base (alphabétisation) et réduire les disparités sociales et géographiques; et
 - b) porter le taux d'alphabétisation de 26 pour cent en 1998 à 40 pour cent en l'an 2008 en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les populations pauvres des zones rurales.
6. Cette activité de base contribuera à relever le taux de fréquentation, de participation et d'assiduité des populations ciblées, et particulièrement des femmes. Elle vise également à faire passer le taux de participation des femmes au-dessus de 80 pour cent en moyenne dans l'ensemble des communautés bénéficiaires. Aussi, pour créer des conditions favorables à la fréquentation régulière des femmes, une attention spéciale est accordée à la prise en charge de l'alimentation et à la garde des enfants en bas âge pendant les cours.
7. L'exécution de l'activité sur le terrain ainsi que l'encadrement seront effectués par les ONG et les associations nationales, avec le concours financier des bailleurs de fonds. L'activité bénéficiera également du partenariat entre les institutions du Système des Nations Unies en vue d'assurer la complémentarité et l'intégration de leurs actions respectives.



8. Au total, on estime à environ 116 980 apprenants le nombre moyen annuel des bénéficiaires de l'activité, auquel il faut ajouter 77 986 enfants en bas âge et leurs nourrices.
9. Pour cette activité, le PAM fournira 14 189 tonnes de vivres dont 10 509 tonnes de céréales, 1 051 tonnes d'huile végétale et 2 629 tonnes de haricots. L'assistance alimentaire du PAM sera utilisée sous forme de repas cuisinés servis quotidiennement aux bénéficiaires pendant la durée des cours d'alphabétisation initiale (AI) et de formation complémentaire de base (FCB).

